

# ASSEMBLÉE NATIONALE

11 juin 2021

---

PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT - (N° 4149)

Tombé

## AMENDEMENT

N° CL14

présenté par  
Mme Ménard

-----

### ARTICLE UNIQUE

Substituer au mot :

« préserve »

les mots :

« favorise la préservation de ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de repli.  
La Constitution ne peut garantir la préservation de l'environnement. Elle n'en a pas les moyens et laisser penser le contraire serait au mieux une erreur et au pire un mensonge. Au lieu de modifier la Constitution, il serait bon de passer des paroles aux actes.